



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84488>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-84488**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CA Provence Verte

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Provence Verte

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : M.2024-10 : Accord Cadre à Bons de Commande pour des prestations d'impression, de distribution et d'affichage de supports de communication

Description : Pour promouvoir ses actions et diffuser ses informations, l'Agglomération souhaite se doter de prestataires pour assurer les prestations suivantes : - L'impression des supports de communication usuels de l'agglomération Provence verte (flyers, affiches, brochures, cartons d'invitation...) - L'impression du magazine intercommunal - La distribution et l'affichage de supports de communication sur les sites précisés dans le BPUF Le marché est décomposé en 3 lots : - Lot n°1 : Impression des supports de communication usuels de l'Agglomération Provence verte - Lot n°2 : Impression du magazine de l'Agglomération Provence verte - Lot n°3 : Distribution et/ou affichage des supports de communication de l'agglomération Provence verte. Les lots n°1 et 2 assureront la livraison des supports commandés soit sur le site indiqué lors de la passation de commande (siège de l'Agglomération) ou au prestataire du lot 3 La procédure suivie est l'Appel d'Offres Ouvert soumis aux dispositions des articles R.2124-1, L. 2124-2 et R.2161.2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans remise en concurrence lors des commandes, passé en application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP avec les montants minimums et maximums suivants : Lot n°1 : Montant minimum annuel : 40 000.00

euros H.T / Montant maximum annuel : 130 000.00 euros H.T Lot n°2 : Montant minimum annuel : 25 000.00 euros H.T / Montant maximum annuel : 230 000.00 euros H.T Lot n°3 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T / Montant maximum annuel : 75 000.00 euros H.T

Identifiant de la procédure : c86fb5df-d033-4599-99b2-f21044641ade

Avis précédent : 86213168-7249-4282-b4ec-0d67d3e7a87d-01

Identifiant interne : M.2024-10

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,740,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 : Impression de supports de communication usuels

Description : Impression des supports de communication usuels de l'agglomération Provence verte et son CIAS (flyers, affiches, brochures, cartons d'invitation...) Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans remise en concurrence lors des commandes avec montant minimum et montant maximum suivant : Montant minimum annuel : 40 000.00 euros H.T
Montant maximum annuel : 130 000.00 euros H.T

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES PRESTATIONS

Description : Apprécie en fonction du Détail Quantitatif Estimatif du lot 1

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE des prestations

Description : Apprécie au regard du mémoire technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne). Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Racine BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Tél : 04 94 42 79 30 / Télécopie : 04 94 42 79 89 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr> En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES Préfecture de la Région PACA Place Felix-Barret CS 80001 13282 MARSEILLE CEDEX 06 Tél : 04.84.35.45.54 / Télécopie : 04.84.35.44.60 Courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n° 2 : Impression du magazine de l'Agglomération Provence verte

Description : Impression du magazine intercommunal Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans remise en concurrence lors des commandes avec montant minimum et montant maximum suivant : Montant minimum annuel : 25 000.00 euros H.T Montant maximum annuel : 230 000.00 euros H.T

Identifiant interne : Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES PRESTATIONS

Description : Apprécié en fonction du Détail Quantitatif Estimatif du lot 2

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE des prestations

Description : Appréciée au regard du mémoire technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne). Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Racine BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Tél : 04 94 42 79 30 / Télécopie : 04 94 42 79 89 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr> En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES Préfecture de la Région PACA Place Felix-Barret CS 80001 13282 MARSEILLE CEDEX 06 Tél : 04.84.35.45.54 / Télécopie : 04.84.35.44.60 Courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n°3 : Distribution et/ou affichage des supports de communication

Description : Distribution et affichage de supports de communication sur les sites précisés dans le Bordereau des Prix Unitaires et Forfaitaires Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans remise en concurrence lors des commandes sans montant minimum et avec montant maximum suivant : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 75 000.00 euros H.T

Identifiant interne : Lot n°3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES PRESTATIONS

Description : Apprécié en fonction des Détails Quantitatifs Estimatifs 1 et 2 spécifiques au lot n°3.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE des prestations

Description : Appréciée au regard du mémoire technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne). Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Racine BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Tél : 04 94 42 79 30 / Télécopie : 04 94 42 79 89 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr> En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES Préfecture de la Région PACA Place Felix-Barret CS 80001 13282

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 300,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Com N'Diff

Offre :

Identifiant de l'offre : M.2024-10-03

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M.2024-10-03

Titre : M.2024-10 : Accord Cadre à Bons de Commande pour des prestations d'impression, de distribution et d'affichage de supports de communication Lot n° 03 - Distribution et/ou affichage des supports de communication de l'agglomération Provence verte.

Date de conclusion du marché : 16/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CA Provence Verte

Numéro d'enregistrement : 20006810400013

Adresse postale : 174 Route Départementale 554

Ville : Brignoles

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : achats@caprovenceverte.fr

Téléphone : +33 498052483

Adresse internet : <https://www.caprovenceverte.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 13000525900010

Adresse postale : 5 rue Jean Racine - CS 40510

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Provence Verte

Numéro d'enregistrement : 200 050 185 00012

Adresse postale : Quartier de Paris, 174 route départementale 554

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : contact@caprovenceverte.fr

Adresse électronique : contact@caprovenceverte.fr

Téléphone : 0498052710

Adresse internet : <http://caprovenceverte.fr>

Profil de l'acheteur : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Com N'Diff

Numéro d'enregistrement : 80920202100030

Ville : toulon

Code postal : 83000

Pays : France

Adresse électronique : contact@com-n-diff.com

Téléphone : 0676828109

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 582cedf0-eec5-4de7-afb7-7fe3f554bbc1 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/07/2024 à 15:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024